

NATATION

CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL ZONE OUEST

Compiègne le 5 décembre 2017

Il se déroulera le :

Mercredi 14 Février 2018
Au centre aquatique « Philippe Loisel » de BRETEUIL
(rue du Général Leclerc – 03.44.04.59.20)
RESPONSABLE : Valérie LEMAIRE

Horaires

12 h 30	Accueil Réunion du Jury (1 professeur par équipe), vérification des licences, échauffement
13 h 30	Début des épreuves
17 h 00	Fin de la compétition

Parking à proximité de la piscine.

Organisation

- Déposez, dès votre arrivée, vos fiches NAGE (les cartons de course) au secrétariat. Si changement venez avec l'équipe modifiée sur une clef USB.
- Pas de bermudas, slips de bain uniquement,
- Bonnet obligatoire,
- Chaque établissement aura un espace réservé,
- Vestiaires individuels
- Ne pas manger sur le bord du bassin.
- **Chaque établissement apporte un mannequin ou plus + 1 CHRONO par JO**
- Le barème dépend de la catégorie des élèves, si elle n'est pas renseignée, nous appliquons le barème minime, barème en téléchargement sur le site.
- Toute disqualification à une épreuve rapporte cependant 5 points (rencontre promo)

RESPONSABLE Valérie LEMAIRE 06.81.47.30.32 valerie.lemaire@ac-amiens.fr

RAPPEL : Avant d'accéder au bord du bassin, les élèves doivent se doucher et passer dans le pédiluve

Composition des équipes

Equipes de 4 : la compétition est ouverte à tous (cadets inclus).

Il y aura 3 classements :

- ✓ équipes garçons
- ✓ équipes filles
- ✓ équipes mixtes

Essayez d'arriver avec vos équipes déjà constituées et vos fiches dûment remplies. (fiches en téléchargement sur le site).

Règlement

4 épreuves à choisir parmi :

50 PAP - D – B – NL

100 4 N

200 palmes (possibilité de démarrer dans l'eau)

1 nage différente par élève parmi les 6 proposées.

Epreuves obligatoires :

4 x 50 NL

4 x 25 4 N

Récompenses

- Médailles d'Or aux nageurs des équipes classées premières,
- Médailles d'Argent aux nageurs des équipes classées deuxièmes,
- Médailles de Bronze aux nageurs des équipes classées troisièmes,
- Une boisson sera offerte à tous les participants.

Confirmez le nombre d'équipes pour le 7 février 2018 auprès de :

Valérie LEMAIRE 06.81.47.30.32 Valerie.lemaire@ac-amiens.fr

Responsabilisation

Responsable départemental :

Autres personnes ressources :

- Nicolas DE BOCK

- Magalie TEDESCHI

Formation théorique :

Elle est laissée à l'initiative des A.S. et des districts. Un document de formation est en téléchargement sur le site.

Certification :

Elle se fera le jour des championnats départementaux (les 14/02 et 28/03) uniquement par les personnes ressources.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur cette circulaire, n'hésitez pas à contacter :
Nicolas DE BOCK (collège Baumont BEAUVAIS), ou Valérie LEMAIRE.

Compétition pour les AS des villes suivantes

- ✓ BREUIL LE VERT
- ✓ NOGENT
- ✓ BEAUVAIS
- ✓ BRETEUIL
- ✓ PONT STE MAXENCE
- ✓ BRENOUILLE
- ✓ BRESLES
- ✓ GRANDVILLIERS
- ✓ FORMERIE